

Bordeaux, le 17/01/2020

Réforme « MaSanté 2022 » : quel avenir pour l'utilisateur du système de santé ?

La réforme gouvernementale du système de santé « MaSanté 2022 » est, depuis son annonce, une préoccupation forte de France Assos Santé. En Nouvelle-Aquitaine, pour porter la voix des usagers et les représenter, la délégation régionale réunira l'ensemble des acteurs du monde de la santé **le 6 Février prochain au Centre Condorcet Pessac** afin de croiser les regards, échanger des avis et émettre des propositions concrètes, souhaitées par l'ensemble des usagers, malades ou non. Trois thématiques sont au cœur des débats et interpellent les usagers sur le fonctionnement de la démocratie en santé : l'accélération du virage numérique en santé, la mise en place des nouvelles organisations professionnelles et les évolutions du financement et d'accès aux soins.

Le système de santé français subit aux yeux de tous, un déclin continu depuis de nombreuses années. Crise des urgences, désertification médicale, amplification des phénomènes de renoncement aux soins, déremboursement des médicaments, ruptures dans les parcours de soins ... le plan de réforme annoncé par le gouvernement français et mis en place progressivement depuis l'été dernier entend répondre aux problématiques évoquées par les professionnels comme par les usagers. Mais qu'en est-il réellement ? Les mesures annoncées par la ministre Agnès BUZYN et mises en œuvre par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine correspondent-elles à ces attentes ? La présentation des résultats d'enquête recueillies par notre Union ouvrira le débat de cette journée.

Une réforme mal expliquée, méconnue avouent les usagers. La loi, qui est le socle de cette réforme a été votée au cœur de l'été et n'est qu'une base très succincte pour un ensemble de mesures qui arriveront au compte-goutte jusqu'en 2021, par le biais d'ordonnances. Si son contenu semble pragmatique et aller dans le bon sens, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine souhaite insister sur trois axes principaux : **Le numérique en santé**, qui, s'il amplifie le potentiel d'information et de communication ne doit pas faire oublier qu'il reste qu'un moyen au service de l'humain et non l'inverse. La mise en place de nouvelles organisations territoriales (incluant les nouveaux métiers tels qu'infirmiers de pratique avancée et les assistants médicaux) sont présentées pour améliorer l'accès aux soins. Or, les **communautés professionnelles et les dispositifs d'appui à la coordination** annoncées comme des moyens efficaces pour éviter les ruptures de parcours, le seront-elles vraiment quand on sait la réalité des cloisonnements actuels en ville et hôpital ? **Enfin, la démocratie en santé**, concept né de la loi Kouchner de 2002, semble désormais moins prioritaire aux yeux des élus, de la majorité présidentielle et des Agences Régionales de Santé, compte tenu de la prise en compte des avis, de la place et du rôle occupé par les représentants des usagers siégeant dans les différentes instances du système de santé.

Le dialogue et la pédagogie ! La journée d'échanges du 6 février prochain est l'occasion pour les usagers et leurs représentants d'exposer leurs questionnements, leurs craintes et leurs propositions aux acteurs du monde de la santé. Ces derniers sont invités à expliquer leur politique et les actions qui en découlent.

CONTACT PRESSE

Mauricette Jude Danigo, Chargée de communication France Assos Santé Nouvelle Aquitaine
Tél. : 05 55 09 59 98 • mjude-danigo@france-assos-sante.org



France Assos Santé, une entité nationale pour faire entendre la voix de tous les usagers du système de santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'**Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** (UNAASS) comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux 85 associations nationales de poursuivre la mobilisation collective menée depuis près de 20 ans, **reconnue et légitimée par la loi**.

En national comme en région, la défense et la participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent sont les deux piliers de son action.

Pour garantir ces fonctions, les missions de France Assos Santé sont principalement **d'informer** le public sur des questions juridiques et sociales, de **former et soutenir** les associations agréées, de **donner et rendre des avis** auprès des pouvoirs publics et des organismes publics et privés du système de santé, d'assurer la **représentation des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils sont invités à siéger et **d'engager des plaidoyers** à partir de l'expression citoyenne des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins.

L'organisation France Assos Santé en Nouvelle Aquitaine

France Assos Santé Nouvelle Aquitaine se compose de trois antennes pour piloter son action sur l'ensemble du territoire néo-aquitain : Bordeaux, Angoulême et Limoges. Aujourd'hui c'est plus de **130 associations agréées** en santé qui la composent, **2000 Représentants des Usagers** (RU) qui siègent au sein des instances réglementées de santé de la Nouvelle Aquitaine et plusieurs milliers de **bénévoles** engagés sur l'ensemble du territoire.

